
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 16 mars 2021

Renforcer les actions en faveur de l'alimentation et de l'agriculture
Signature d'une convention

Mardi 16 mars, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, et Serge Bouscatel, Président de la Chambre d'Agriculture, ont signé une convention en présence de Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire en charge du Bien Manger et conseiller métropolitain en charge de l'alimentation et de l'agriculture, sur la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'agriculture sur le territoire métropolitain.

Cette convention qui couvre la période 2021-2023 s'articule autour de 6 objectifs :

- la planification et la préservation du foncier agricole : réalisation d'un diagnostic permettant de qualifier le foncier à préserver pour l'activité agricole sur la métropole et les outils de protection à mobiliser.
- accompagner l'installation et la transmission agricoles sur le territoire métropolitain
- accompagner techniquement les agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques
- améliorer la connaissance des filières locales, des acteurs structurants et les pistes pour ancrer la valeur ajoutée de l'alimentation sur le territoire
- accompagner les agriculteurs dans la commercialisation de leurs produits en circuits courts de proximité
- la promotion et sensibilisation à l'agriculture et aux produits agricoles locaux.

Pour réaliser ces actions, Toulouse Métropole attribue une subvention de 20 000€ à la Chambre d'Agriculture pour l'année 2021.

Ce partenariat s'inscrit dans le Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain coordonné par Toulouse Métropole, qui consiste à fédérer les acteurs locaux autour d'ambitions communes pour l'accès de tous à une alimentation de proximité saine et durable, et accompagner la mise en œuvre d'actions concrètes pour atteindre cette ambition.

Les espaces agricoles représentent ¼ du territoire de Toulouse Métropole avec 11 000ha dont 85% en grandes cultures et 300ha en maraîchage. L'agriculture et l'alimentation représentent des enjeux économiques avec 350 exploitations en activité sur la Métropole et 4 000 emplois dans l'agro-alimentaire.

Contact presse

Service de Presse Toulouse Métropole - 05.61.22.21.47 - service.presse@toulouse-metropole.fr

Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).